

PRÉSENTÉ

**Mémoire présenté conjointement par les Fédérations de l'UPA de
Lévis-Bellechasse, Rive-Nord, Lotbinière-Mégantic et le
Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec
à la Commission du bureau d'audiences publiques en environnement**



**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE**

MARS 2003

Table des matières

1. Introduction	3
2. Démarche régionale en agroenvironnement	3
3. Réflexion régionale sur le type d'agriculture à privilégier	5
4. Recommandations	6
4.1 Type d'agriculture à privilégier	7
4.1.1 Nos engagements	7
4.1.2 Nos recommandations.....	7
4.2 Protection de l'environnement	8
4.2.1 Nos engagements	8
4.2.2 Nos recommandations.....	8
4.3 Cohabitation.....	8
4.3.1 Nos engagements	8
4.3.2 Nos recommandations.....	9
4.4 Diversification de l'agriculture	9
4.4.1 Nos engagements	9
4.4.2 Notre recommandation.....	9
5. Conclusion.....	9
Annexe 1 Portrait agricole de la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse.....	I
Annexe 2 Portrait agricole de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord.....	III
Annexe 3 Portrait agricole de la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic.....	V

1. Introduction

Les Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, Rive-Nord, Lotbinière-Mégantic et le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec vous remercient de l'opportunité de présenter ce mémoire sur le développement durable de la production porcine.

Nos Fédérations régionales de l'UPA sont la composante de 24 syndicats de base et de 15 syndicats spécialisés incluant le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec. On dénombre, sur le territoire de nos trois Fédérations régionales, quelques 5 926 productrices et producteurs agricoles dont 942 exploitent des fermes porcines.

Sur le plan territorial, la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse englobe une partie de la région administrative de Chaudière-Appalaches, c'est-à-dire la nouvelle ville de Lévis et une partie des MRC Les Etchemins, Bellechasse et Nouvelle-Beauce. La Fédération de l'UPA de la Rive-Nord englobe en totalité les régions administratives de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord. La Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic englobe la MRC de Lotbinière et une partie des MRC de Bécancour, l'Amiante et l'Érable.

Nous vous présentons, en annexe, un portrait de chacune de nos Fédérations régionales tel que publié par l'Union des producteurs agricoles, en décembre 1999, dans le document intitulé « Vers un pacte renouvelé 1998-2005 ». Ce portrait démontre que nos Fédérations se caractérisent par une grande diversification de l'agriculture.

L'agriculture régionale se transforme depuis quelques années alors qu'elle était traditionnellement concentrée dans les productions animales. L'acériculture, la production de céréales, les petits fruits, l'horticulture et de nouvelles productions se développent. Des activités agrotouristiques et des produits à haute valeur ajoutée sont maintenant offerts à la population et complètent l'activité de production sur plusieurs fermes.

Fort du dynamisme des productrices et producteurs de notre grande région agricole, nous vous présentons, avec beaucoup de conviction, ce mémoire sur le développement de l'agriculture au Québec qui inclut le développement de la production porcine.

2. Démarche régionale en agroenvironnement

Depuis 1991, nos Fédérations figurent parmi les pionnières au Québec en matière d'agroenvironnement. Très préoccupées par la problématique des surplus de fumier qui se vivaient pour plusieurs municipalités de la région, nos Fédérations régionales se sont engagées, de 1991 à 1993, dans la réalisation de tournées d'information sur la valorisation des engrais de ferme auprès des productrices et producteurs du territoire.

Ces activités ont permis de sensibiliser plus de 3000 productrices et producteurs et de recevoir, en 1993, une mention honorifique du ministère de l'Environnement au concours du mérite environnemental. Convaincu de sa valeur, le ministère de l'Environnement du Québec a maintenu son soutien financier pour l'embauche de quatre professionnels affectés à la poursuite de ce projet et de l'élargir aux productrices et producteurs de six autres Fédérations régionales de l'UPA. En 1994, nous avons organisé une mission d'étude socioagroenvironnementale en Bretagne à laquelle participaient une vingtaine de personnes issues des milieux agricoles, environnementaux, universitaires et de la santé. Cette mission nous a permis de prendre connaissance de l'expérience française et d'identifier les grands axes sur lesquels devaient reposer nos actions en agroenvironnement.

Nous avons, entre autres, compris que la teneur en phosphore d'un sol est l'élément le plus important à considérer dans la lutte contre la pollution agricole diffuse et que l'approche ferme par ferme se révélait la méthode la plus efficace d'action dans ce domaine. Aujourd'hui, la norme phosphore est devenue la base de la réglementation environnementale applicable au secteur agricole et l'approche ferme par ferme est le moyen d'intervention retenu par le MENV et le MAPAQ.

En 1995 et 1996, nous avons expérimenté cette méthode en réalisant sur une base expérimentale le premier projet québécois de diagnostic agroenvironnemental à la ferme. Ce projet réalisé grâce à la participation de 50 exploitations agricoles d'une partie du territoire du bassin versant de la rivière Boyer. L'UPA s'est inspirée des résultats de ce projet pour réaliser le portrait agroenvironnemental en 1997.

Nos sommes parmi les premières à s'être intéressées à l'approche par bassin versant. Au début des années 90, nous avons mis en place, avec les intervenants du milieu, le Groupe d'intervention pour la restauration de la rivière Boyer qui fut l'un des premiers comités de restauration de rivière au Québec.

Nous sommes également à l'origine du premier comité multipartite de gestion des fumiers au Québec soit celui de Chaudière-Appalaches. Sur recommandation du ministère de l'Environnement, cette formule est largement utilisée actuellement.

Au cours des dernières années, nous avons intensifié notre action régionale en agroenvironnement grâce, entre autres, au soutien financier du CDAQ. Nous travaillons actuellement à la réalisation des quatre projets :

- Identification de puits
- Implantation d'engrais vert
- Implantation de haies brise-vent
- Protection des cours d'eau

3. Réflexion régionale sur le type d'agriculture à privilégier

La nouvelle réalité environnementale interpelle et questionne l'avenir de la ferme à dimension humaine. C'est pourquoi nous avons amorcé, en 1998, une large réflexion régionale sur le type d'agriculture que nous souhaitons privilégier comme productrice et producteur agricole.

Cette réflexion nous a permis de constater que la vague de libéralisme économique, qui a déferlé sur le monde à la fin des années 80, et le désengagement des deux paliers de gouvernement face au soutien de leur agriculture ont créé une nouvelle dynamique strictement économique propice à l'industrialisation de l'agriculture et à la concentration de la production agricole.

Plus ces phénomènes se développent, plus on assiste à la confrontation entre deux modes de production agricole.

Un premier mode qui se caractérise par un grand nombre de fermes diversifiées qui appartiennent à des familles agricoles qui les habitent et qui y travaillent à temps plein pour gagner leur vie. Ces fermes, que l'on qualifie aujourd'hui de fermes à dimension humaine, font partie intégrante du milieu et les familles qui les exploitent se confondent à la population locale.

Un second mode de production est celui des entreprises de grande taille et la production faite sous intégration. Il est supporté par l'industrie en amont et en aval de la production agricole et remplace graduellement les exploitantes et les exploitants agricoles par des salariés.

C'est ce second mode, sous l'angle du concept de l'acceptabilité sociale, qui est tant questionné depuis quelques années par la population et auquel les productrices et producteurs agricoles de nos trois Fédérations régionales sont très sensibles.

Certes, ce phénomène que nous vivons n'est pas unique au Québec. Nous profitons de l'occasion pour vous citer un extrait fort éloquent du rapport de la Commission nationale d'étude des petites exploitations agricoles du département américain de l'agriculture de janvier 1998. Ce rapport décrit très clairement les conséquences sur les fermes à dimension humaine, les régions et les contribuables de laisser l'industrie occuper le champ de la production agricole.

« Les exploitations agricoles de plus grande envergure ne produisent pas de façon plus efficiente que les petites fermes.

Au fur et à mesure que les petites fermes sont amalgamées en grandes exploitations, la base économique des collectivités rurales américaines décline et les villages meurent.

La propriété des terres de notre pays est de moins en moins partagée, ce qui est dû, en grande partie, à la concentration dans le secteur agricole et au fait que de grandes entreprises de transformation agricole acquièrent des terres hautement productives.

Les grandes entreprises intégrantes évitent habituellement d'investir des capitaux dans les moyens de production et font assumer les risques et les coûts aux producteurs avec lesquels elles ont conclu des contrats et à la société, en général, sous la forme de la pollution des terres et des eaux dont elles sont responsables et de l'assistance fédérale accrue qui doit être accordée aux collectivités rurales concernées.

Dans tous les secteurs de l'agriculture américaine, l'écart s'élargit entre ce que les agriculteurs reçoivent pour leur production et ce que les consommateurs paient au supermarché.

La transformation et la vente au détail est concentré à un point tel que les entreprises peuvent élargir l'écart des prix, ce qui accule les agriculteurs à la faillite, mais donne à ces agroindustries les moyens financiers nécessaires pour acheter leurs concurrents, concentrer davantage les activités commerciales et faire disparaître le libre marché dont dépend notre société. » Fin de la citation

Il est vrai que l'agriculture au Québec est caractérisée principalement par un grand nombre de fermes diversifiées qui appartiennent à des familles agricoles qui y habitent et y travaillent à temps plein pour gagner leur vie.

Au lieu de choisir le gigantisme, nous avons développé, aux cours des dernières décennies, appuyé par la population, un ensemble d'outils collectifs qui ont prouvé leur capacité d'assurer un revenu agricole décent à un coût nettement compétitif pour le consommateur et le contribuable québécois.

En s'inspirant de cette réussite collective, des résultats obtenus de nos actions en agroenvironnement et de notre réflexion régionale des dernières années; nous proposons maintenant des moyens concrets pour privilégier le développement de l'agriculture à dimension humaine durable.

4. Recommandations

Les recommandations que nous vous présentons alimentent actuellement une vaste réflexion à tous les paliers de notre organisation syndicale afin d'identifier des moyens concrets pour favoriser ce type de développement.

Nous croyons que le Québec doit opter pour la ferme à dimension humaine et se doter de tous les outils nécessaires à son développement. Ce modèle, centré sur les personnes, nous permet à la fois de développer un climat de confiance avec la population et donne aux productrices et producteurs les moyens de développer une agriculture durable.

Cependant, nous constatons aujourd'hui que dans certaines productions des productrices et producteurs agricoles ont opté de bonne foi, au cours des dernières années, pour un mode de production plus industriel, encouragés dans ce sens par les politiques gouvernementales.

L'agriculture est une activité économique qui doit miser sur le long terme pour assurer son développement. Tout changement de cap dans les orientations gouvernementales devra se faire d'une façon graduelle et être doté de tous les outils nécessaires pour permettre aux fermes de s'y ajuster.

Dans le texte ci-dessous, nous regroupons nos commentaires en quatre thèmes pour lesquels nous prenons des engagements en matière de développement de l'agriculture au Québec et formulons des recommandations qui sont autant de conditions incontournables pour permettre leur réalisation.

Nous aborderons dans l'ordre les thèmes suivants :

- Le type d'agriculture à privilégier
- La protection de l'environnement
- La cohabitation
- La diversification de l'agriculture

4.1 Type d'agriculture à privilégier

4.1.1 Nos engagements

L'agriculture au Québec, est faite par des familles qui habitent le milieu rural et qui vivent de l'exploitation **durable** de leur propre ferme.

Ce type d'agriculture est le modèle agricole que nous jugeons le plus sécuritaire et le plus durable. Il permet d'occuper le territoire et contribue largement à développer et diversifier l'agriculture de toutes les régions du Québec. Tel que mentionné par M^{me} Diane Parent, professeure à l'Université Laval, lors du Colloque de l'UPA en février 2001, on entend par notion « durable » :

- Viable:** Elle permet à ses propriétaires d'obtenir des revenus suffisants pour y vivre décemment.
- Vivable:** Elle offre une qualité de vie à ses occupants sur la ferme et dans leur milieu de vie (acceptable socialement).
- Transmissible:** Il y a une cohérence entre la valeur de l'entreprise et sa capacité à générer des revenus.
- Reproductible:** Les pratiques agricoles utilisées protègent les ressources renouvelables. La ferme est acceptée par le milieu et participe à son développement.

Ce concept a d'ailleurs été adopté par le Congrès général de l'UPA en décembre 2001. Les agricultrices et les agriculteurs ont besoin que l'ensemble de la société comprenne, appuie et supporte ce modèle de développement. Cet appui et ce support de la société sont importants pour le développement de l'agriculture à dimension humaine. En ce sens, voici nos quatre recommandations.

4.1.2 Nos recommandations

- Que tous les paliers de gouvernement prennent un engagement ferme en faveur de l'agriculture à dimension humaine comme modèle agricole à soutenir et développer pour toutes les productions et dans toutes les régions du Québec.
- Que l'État réclame l'inclusion dans les ententes internationales de mesures visant à protéger et assurer le développement de la ferme à dimension humaine.

- Que tous les paliers de gouvernement revoient leurs politiques et programmes d'aide agricole afin de soutenir le démarrage, le développement, le maintien et le transfert de fermes à dimension humaine et qu'ils supportent davantage ce genre de modèle.
- Que l'agriculture québécoise soit soutenue en fonction d'une taille de ferme définie dans chacune des productions.

4.2 Protection de l'environnement

4.2.1 Nos engagements

Les productrices et producteurs agricoles exploitent leur ferme en se conformant aux lois et règlements en vigueur. Chaque productrice et producteur agricole prend la responsabilité de respecter les lois et les règlements en utilisant les pratiques agricoles disponibles qui assurent, au moindre coût, la pérennité des ressources utilisées sans remettre en cause la viabilité de sa ferme.

Une approche concertée qui mise sur la sensibilisation, l'information, la formation et le soutien technique des productrices et des producteurs agricoles est développée afin de réduire les inconvénients reliés aux odeurs.

4.2.2 Nos recommandations

- Que l'adaptation des fermes à la nouvelle réglementation environnementale s'effectue graduellement et qu'elle soit liée à la disponibilité des ressources techniques nécessaires et au soutien financier de l'État.
- Que le principe de l'écoconditionnalité soit lié au respect des échéanciers prévus par le règlement sur les exploitations agricoles et à la mise en œuvre du plan agroenvironnemental du MAPAQ visant à supporter les fermes dans leur adaptation aux nouvelles règles environnementales.
- Dans les régions en surplus, que l'État soutienne le développement et l'implantation de systèmes de traitement pour gérer les surplus de fumiers et lisiers existants et s'assure que le développement de nouvelles fermes ne contribue pas à augmenter les surplus.

4.3 Cohabitation

4.3.1 Nos engagements

Nous sommes prêts à accroître nos efforts de concertation avec le milieu municipal et les citoyens pour s'entendre sur les moyens à prendre pour réduire le plus possible à court, moyen et long terme les inconvénients de voisinage et réduire au minimum les odeurs en utilisant les meilleurs moyens disponibles sans nuire à la rentabilité de nos fermes.

4.3.2 Nos recommandations

- Que le monde municipal accepte d'être partenaire dans une démarche visant à sensibiliser et à informer la population sur les réalités agricoles.
- Que l'État investisse en recherche et développement afin que des moyens efficaces et économiques soient développés pour réduire les odeurs et qu'un soutien financier adéquat soit disponible pour leur application sur les fermes.
- Que l'État réalise une campagne d'information et de formation de la population afin de développer une compréhension commune des réalités agricoles et que le dialogue puisse s'établir sur des bases de confiance et de tolérance.

4.4 Diversification de l'agriculture

4.4.1 Nos engagements

L'agriculture de chaque région se caractérise par la cohabitation harmonieuse de plusieurs productions agricoles et de plusieurs types de ferme à dimension humaine sur tout le territoire québécois.

Nous désignons par l'expression « type de ferme » tous les modèles qui se développent présentement au Québec soit des fermes spécialisées, des fermes diversifiées, l'agrotourisme, les fermes qui transforment leur production sur place, le développement des productions en émergence, etc.

Nous sommes convaincus que la diversification de l'agriculture sur un même territoire permet une utilisation optimum des ressources disponibles par la complémentarité des usages. Cette diversité dans l'utilisation du territoire et la variété des besoins des fermes sont les meilleurs moyens pour favoriser le développement de l'activité économique locale et contribuer au développement de l'identité de chaque région du Québec.

4.4.2 Notre recommandation

Que l'État mette en place un ensemble de mesures incitatives qui favoriseront la diversification des productions et des types de ferme à dimension humaine dans toutes les régions du Québec.

5. Conclusion

Nous réaffirmons que l'agriculture à dimension humaine représente le meilleur moyen de protéger l'environnement et de développer un milieu de vie rural envié par les urbains. Dans ce mode de production agricole, les productrices et producteurs sont des personnes dont les revenus dé-

pendent de la pérennité des ressources utilisées et qui participent activement, comme tous les autres ruraux, au développement d'un milieu de vie intéressant pour eux et leur famille.

Pour faire bénéficier à tous du son plein potentiel, ce modèle, à contre-courant des tendances lourdes de l'économie de marché, doit être compris, supporté par la société et soutenu adéquatement par l'État par la mise en place d'un ensemble de mesures inspirées d'une vision à long terme.

Ce modèle ne peut supporter les changements brusques d'un État agissant sous la pression de l'opinion publique. C'est pourquoi nous réclamons, en matière de protection de l'environnement, une réglementation qui s'applique de façon progressive et à long terme tout en favorisant une approche incitative plutôt que l'identification de coupables et l'application de sanctions.

Jean-Marie Laliberté, président
Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse

Jacynthe Gagnon, présidente
Fédération de l'UPA de la Rive Nord

Maurice Vigneault, président
Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic

Yvon Brochu, vice-président
Syndicat des producteurs de porcs
de la région de Québec



VERS UN PACTE RENOUVELÉ 1998-2005

Potentiel commercial de l'agriculture de la région Lévis-Bellechasse

Décembre 1999

INTRODUCTION

L'activité agricole est un des piliers économiques de la région de Lévis-Bellechasse. Plus de 1000 exploitations agricoles génèrent des revenus totaux dépassant 190 millions de dollars et fournissent plus de 4 000 emplois à la région. Même si les principales productions sont parmi les secteurs traditionnels de l'agriculture québécoise, plusieurs autres secteurs sont présents. Ainsi les productions végétales surtout (dont l'importance a presque doublé depuis 1991) témoignent de la diversification enclenchée dans Lévis-Bellechasse.

La force de l'agriculture est la base d'un secteur de transformation agroalimentaire bien développé. Bien que plusieurs entreprises manufacturières alimentaires soient en exploitation sur le territoire de cette fédération régionale, nombreuses sont les occasions d'affaires encore existantes dans cette région.

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

Description du territoire et des conditions agroclimatiques

La région de Lévis-Bellechasse englobe une partie de la région administrative de Chaudière-Appalaches, soit cinq MRC dont deux complètes (Desjardins et Les Chutes-de-la-Chaudière, les autres MRC sont Les Etchemins, Bellechasse et Nouvelle-Beauce). La plus grande partie du territoire est propice à l'agriculture, surtout les basses terres du Saint-Laurent sillonnant Lévis et une partie de Bellechasse. La plupart des sols se situent entre des loams sablonneux-rocaillieux et des loams sablonneux ou limoneux. La saison de croissance oscille entre 170 et 177 jours et la durée de la période sans gel est entre 95 et 125 jours. La quantité d'unités thermiques-maïs¹ est de 2100 à 2300 le long du fleuve et descend autour de 1900 en moyenne pour le reste du territoire.

Portrait socioéconomique de la région

La région de Chaudière-Appalaches regroupait en 1996 un peu plus de 5 % de la population québécoise. Même si la création d'emplois a été moindre que les années antérieures, la région a enregistré une hausse du nombre d'emplois de 1 % en 1996. Cette augmentation a été provoquée par le développement de l'agriculture et celui du secteur manufacturier. Ce dernier est principalement composé par les secteurs suivants : la transformation des aliments, le bois d'œuvre, le matériel de transport, les produits en plastique et en métal, le vêtement et le meuble. Les autres secteurs d'activités importants pour la région sont les mines, les forêts et le secteur tertiaire.

Le taux de chômage de la région de Chaudière-Appalaches (6,9 % en 1996 et 7,6 % pour janvier 1999) est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la province (10,3 % pour janvier 1999).

PORTRAIT ET ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

¹ UTM : Valeur qui indique le potentiel du climat pour la culture de maïs. Elle est accumulée jour après jour dans une saison de croissance et elle est fonction de deux variables : la différence entre la température maximale de jour et 10°C et la différence entre la température minimale de nuit et 4,4°C.

Aperçu de l'agriculture de Lévis-Bellechasse Importance de l'agriculture, 1997**:

- Nombre total d'exploitations² : 1114 exploitations
- Main-d'œuvre agricole totale : 4123 travailleurs dont 35 % saisonniers
- Superficies exploitables : 81 543 hectares
- Superficies cultivées (1996)* : 40 333 hectares
- Revenus totaux générés : 194,3 millions de dollars
- Part des rev. tot. rég. / prov. : 4,0 %
- Composition des rev. tot. (1996)* : 89 % prod. anim. et 11 % prod. vég.

Importance des productions selon le nombre d'exploitations :

Principale source de revenu* 1(1996) Déclarant la production** 2 (1997)

- Production laitière	415	- Céréales et oléoprot.	656
- Production bovine	156	- Production laitière	504
- Production porcine	134	- Acériculture	396
- Acériculture	131	- Production bovine	295
- Horticulture ornementale	36	- Production porcine	223
- Autres productions	247	- Production équine	121

Notes : (1) Nombre d'exploitations dont c'est la principale source de revenu (50 % et plus). Il n'y a pas double comptage.

(2) Nombre d'exploitations qui déclare faire la production. Il y a double comptage par production, mais le nombre total d'exploitations de la région ne contient pas de double comptage.

Sources : * Statistique Canada, Recensement agricole 1996, régions de l'UPA.

** MAPAQ / DAIE, Fichier d'enregistrement 1997, régions de l'UPA.

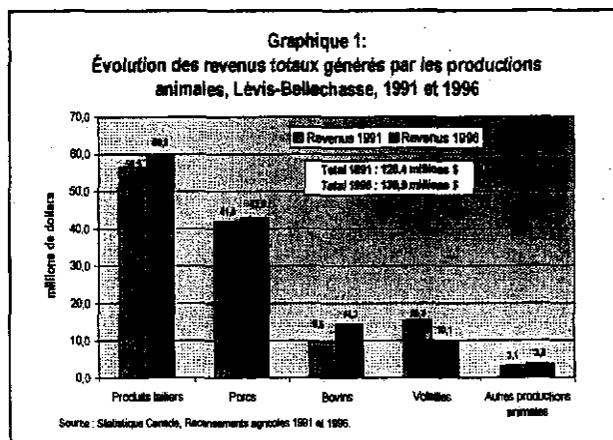
Portrait général de l'agriculture et des exploitations agricoles

En 1996², il y avait dans Lévis-Bellechasse 1 119 entreprises agricoles dont 815 en production animale et 304 en production végétale. Les revenus générés par l'ensemble de ces entreprises étaient de 145 millions de dollars dont 90 % provenaient des productions animales. Le secteur agricole a effectué des dépenses de 114 millions de dollars durant la même année et représentait un actif total de 366 millions de dollars. Le nombre d'emplois agricoles s'élevait à 4 123 dont 1 443 étaient saisonniers. Une entreprise cultivait en moyenne 35,6 hectares [moyenne provinciale (m.p.) de 48 ha], générait un revenu moyen de 130 000 \$ (m.p. de 138 000 \$) et représentait un actif agricole moyen de 359 000 \$ (m.p. 419 000 \$).

Selon les fichiers d'enregistrement du MAPAQ, en 1997, 3 % des entreprises agricoles de la région pensaient vendre dans un délai pouvant atteindre cinq ans. En comparaison, cette valeur était de 4,3 % pour l'ensemble de la province.

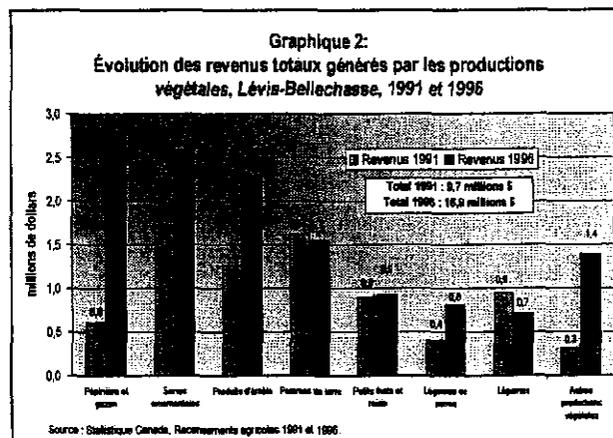
Importance et évolution des productions animales

Selon le recensement agricole de 1996 de Statistique Canada, l'ensemble des productions animales de la région avait généré un revenu total de 131 millions de dollars, soit une augmentation de 3,5 % comparativement à 1991. Les deux principaux secteurs étaient la production laitière (60 millions de dollars) et la production porcine (43 millions de dollars) générant respectivement 46 % et 33 % des revenus des productions animales en 1996. Entre 1991 et 1996, les productions animales dont les revenus ont le plus augmenté sont la production bovine (hausse de 50 %) et les autres productions animales (hausse de 20 %) atteignant respectivement 14 millions de dollars et 4 millions de dollars. Les revenus générés par la production laitière et la production porcine (hausse respective de 6 % et de 3 %) ont légèrement augmenté tandis que ceux générés par l'aviculture ont diminué de 35 % durant la même période.



Importance et évolution des productions végétales

Les revenus générés par les productions végétales de Lévis-Bellechasse sont passés de 10 millions de dollars en 1991 à 17 millions de dollars en 1996, soit une augmentation de 74 %. Les principales productions étaient l'horticulture ornementale, la production de pépinière et gazon (2,8 M \$, 17 % des revenus de ces secteurs), les serres ornementales (2,6 M \$, 15 % des mêmes revenus) et l'acériculture (2,3 M \$, 14 % des revenus des productions végétales). Entre 1991 et 1996, la plupart des productions végétales ont connu une hausse des revenus générés. Les plus fortes croissances à ce niveau ont été observées dans les pépinières et gazon (363 %), les autres productions végétales et diverses combinaisons (343 %), les légumes de serre (101 %) et l'acériculture (82 %). Les seuls secteurs des productions végétales dont les revenus générés ont diminué dans le même intervalle de temps sont la pomme de terre (-4 %) et les légumes en plein champ (-25 %).



² Contrairement à l'aperçu en page 1 (basé sur les fichiers d'enregistrement du MAPAQ), nous avons utilisé les données du recensement de l'agriculture de 1996 de Statistique Canada pour faire la présente analyse, compte tenu qu'elles étaient moins agrégées.



VERS UN PACTE RENOUVELÉ 1998-2005

Potentiel commercial de l'agriculture de la région Rive-Nord

Décembre 1999

INTRODUCTION

Vaste territoire s'étendant de Portneuf jusqu'au bout de la Côte-Nord, la Fédération régionale de la Rive-Nord dispose d'une grande capacité de production agricole. Les occasions de développement sont nombreuses, intéressantes et prometteuses. Il s'agit de s'assurer que les principaux intéressés, c'est-à-dire les producteurs agricoles et les entrepreneurs agroalimentaires sauront en tirer profit. Pour ce faire, les intervenants régionaux se doivent de fixer des objectifs communs de développement, de mettre en place des mesures facilitant la prospérité de l'économie agroalimentaire et d'améliorer les outils de prise d'information.

Même si le succès futur dépend de l'ingéniosité présente des entrepreneurs agricoles et agroalimentaires, les chances de réussite seront grandement améliorées par un judicieux soutien des intervenants locaux.

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

Description du territoire et des conditions agroclimatiques

Le territoire de la Fédération régionale de Rive-Nord englobe 14 MRC en totalité ou en partie et s'étend sur la rive nord du Saint-Laurent depuis la région de Portneuf jusqu'au bout de la Côte-Nord. La totalité des régions administratives de Québec et de la Côte-Nord sont comprises dans cette fédération. La forêt et les étendues d'eau occupent 94 % du territoire. Les sols légers, sableux et sablo-graveleux sont prédominants et plus importants en superficie que les sols argileux. Ces derniers dérivés de tills glaciaires sont pierreux, caillouteux, d'épaisseur et de drainage variables. On retrouve également des sols issus de dépôts fluvio-glaciaires et fluviaux à textures souvent grossières. La bande située le long du fleuve entre Grondines et Sainte-Anne-de-Beaupré bénéficie de 2100 à 2300 UTM¹ (unités thermiques-maïs) mais le reste du territoire bénéficie d'environ 1900 à 2000 UTM en moyenne (sauf pour la Côte-Nord). La saison de croissance dure entre 180 et 187 jours dans la zone agricole et la période sans gel y est de 110 à 125 jours.

Portrait socioéconomique de la région

La région administrative de Québec représente environ 9 % de la population québécoise (661 000 habitants) et son économie est principalement composée de l'activité du gouvernement et des services. Même si la majorité des emplois est fournie par ces deux secteurs, l'activité manufacturière y est très développée. Celle-ci est composée des industries du papier et produits connexes, l'agroalimentaire, de l'imprimerie et l'édition, des produits minéraux et de la métallurgie. Malgré une perte de 8 400 emplois en 1995, la région affiche une hausse de 9 500 emplois en 1996. Le taux de chômage était en hausse en 1996 et il atteignait 12,5 % alors qu'en janvier 1999 il était sous la moyenne provinciale avec 9,7 %. L'économie de la Côte-Nord repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles (mines, forêt, hydroélectricité et pêches). En 1996, le taux de chômage y était de 15 % alors qu'en janvier 1999 il était de 14,1 %.

¹ UTM : Valeur qui indique le potentiel du climat pour la culture de maïs. Elle est accumulée jour après jour dans une saison de croissance et elle est fonction de deux variables : la différence entre la température maximale de jour et 10°C et la différence entre la température minimale de nuit et 4,4°C.

Aperçu de l'agriculture de la Rive-Nord

Importance de l'agriculture, 1997**:

- Nombre total d'exploitations² : 1262 exploitations
- Main-d'œuvre agricole totale : 5 925 travailleurs dont 48 % saisonniers
- Superficies exploitables : 117 988 hectares
- Superficies cultivées (1996)* : 56 596 hectares
- Revenus totaux générés : 180,3 millions de dollars
- Part des rev. tot. rég. / prov. : 3,7 %
- Composition des rev. tot. (1996)* : 74 % prod. anim. et 26 % prod. vég.

Importance des productions selon le nombre d'exploitations :

Principale source de revenu* 1(1996) Déclarant la production** 2 (1997)

- Production laitière	424	- Céréales et oléoprot.	662
- Production bovine	251	- Production laitière	420
- Acériculture	115	- Production bovine	312
- Production équine	70	- Acériculture	306
- Pomme de terre	62	- Légumes frais	176
- Autres productions	509	- Pomme de terre	176

Notes : (1) Nombre d'exploitations dont c'est la principale source de revenu (50 % et plus). Il n'y a pas double comptage.

(2) Nombre d'exploitations qui déclare faire la production. Il y a double comptage par production, mais le nombre total d'exploitations de la région ne contient pas de double comptage.

Sources : *Statistique Canada, *Recensement agricole 1996*, régions de l'UPA.
** MAPAQ / DAIE. *Fichier d'enregistrement 1997*, régions de l'UPA.

PORTRAIT ET ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

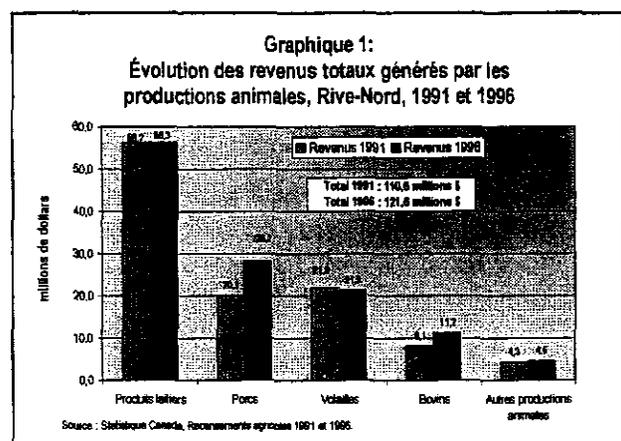
Portrait général de l'agriculture et des exploitations agricoles

En 1996², le territoire de la Fédération régionale de la Rive-Nord comptait 1 381 entreprises agricoles dont 914 principalement en production animale et 467 en production végétale. L'ensemble de ces entreprises généraient 163 millions de dollars dont 122 millions par les entreprises œuvrant en production animale. Les dépenses des entreprises de ces secteurs s'élevaient à 137 millions de dollars et le nombre d'emplois agricoles était de 5 925 dont 2 844 étaient saisonniers. Les superficies cultivées moyennes étaient de 38,5 hectares [moyenne provinciale (m.p.) de 48 ha], les revenus moyens étaient de 112 000 \$ (m.p. de 138 000 \$) et la valeur moyenne de l'actif agricole était de 359 000 \$ (m.p. de 419 000 \$).

Selon les fichiers d'enregistrement du MAPAQ en 1997, la proportion d'entreprises agricoles désirant vendre d'ici cinq ans était de 3,2 % alors que dans l'ensemble de la province cette valeur était de 4,3 %.

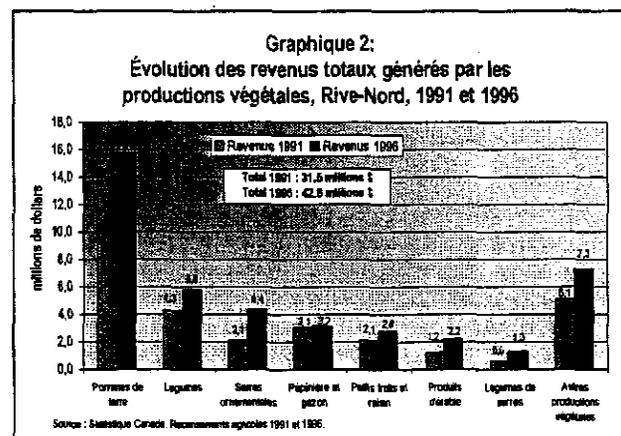
Importance et évolution des productions animales

Selon le recensement agricole de Statistique Canada en 1996, les productions animales de la région avaient généré des revenus de l'ordre de 122 millions de dollars, soit une hausse de 10 % comparativement à 1991. Le secteur laitier constituait 46 % (56 M \$) de ces revenus alors que le secteur porcin en constituait 23 % (28 M \$) et l'aviculture 18 % (21 M \$). Entre 1991 et 1996, les secteurs dont les revenus ont le plus augmenté sont la production porcine (hausse de 41 %) et la production bovine (hausse de 38 %). Les revenus générés par la production laitière sont restés assez stables tandis que ceux générés par l'aviculture ont légèrement diminué (-2,5 %). Il est à noter que les revenus générés par les autres productions animales (soit 4,6 millions \$) ont augmenté de 6 % durant le même intervalle de temps.



Importance et évolution des productions végétales

Toujours selon le recensement agricole de Statistique Canada, en 1996, les productions végétales de la région ont généré 43 millions de dollars en revenus à la ferme, soit une augmentation de 36 % comparativement à 1991. De ce montant, la plus grande part provenait de la culture de pommes de terre (16 millions \$), soit 37 %, des légumes en champ (6 M \$), soit 14 %, et de l'horticulture ornementale (serres et pépinières, 8 M \$), soit 17,6 %. Entre 1991 et 1996, la croissance des secteurs végétaux s'est surtout manifestée dans les légumes de serre (hausse de 122 % en revenus), dans les serres ornementales (hausse de 111 %), dans l'acériculture (hausse de 80 %) et dans les autres productions végétales (hausse de 44 %). Aucun des principaux secteurs en production végétale n'a connu une chute de revenus durant cet intervalle de temps.



² Contrairement à l'aperçu en page 1 (basé sur les fichiers d'enregistrement du MAPAQ), nous avons utilisé les données du recensement de l'agriculture de 1996 de Statistique Canada pour faire la présente analyse, compte tenu qu'elles étaient moins agrégées.



VERS UN PACTE RENOUVELÉ 1998-2005

Potentiel commercial de l'agriculture de la région Lotbinière-Mégantic

Décembre 1999

INTRODUCTION

L'économie de la région de Lotbinière-Mégantic repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles (forêt surtout), sur l'agriculture et le secteur agroalimentaire. L'agriculture régionale est principalement concentrée dans la production animale, mais depuis quelques années il semble que le secteur agricole se diversifie surtout vers les productions végétales. En effet, l'importance des productions végétales a presque triplé depuis 1991 et le nombre de cultures différentes a beaucoup augmenté.

Le dynamisme agricole régional s'est répandu au niveau de la transformation agroalimentaire. Nombreuses sont les entreprises de transformation alimentaire sur le territoire de Lotbinière-Mégantic, mais il existe encore un éventail de potentiels nonexploités dans ce secteur.

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

Description du territoire et des conditions agroclimatiques

Le territoire de la Fédération régionale de Lotbinière-Mégantic est compris dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. La fédération regroupe quatre MRC dont trois le sont partiellement (Bécancour, L'Amiante, L'Érable et la totalité de Lotbinière). Pour les fins de la présentation, seule la partie de Chaudière-Appalaches de Lotbinière-Mégantic (soit les deux tiers du territoire environ) sera traitée dans le portrait socioéconomique. L'autre partie se retrouve dans la région administrative Centre-du-Québec.

La saison de croissance commence à la fin mai pour se terminer aux alentours de la fin octobre. Elle dure en moyenne entre 180 et 187 jours le long du fleuve et peut s'allonger d'une semaine, au maximum de la distance de ce dernier. La durée de la période sans gel est comprise entre 95 et 125 jours. Le nombre d'unités thermiques-maïs¹ varie de 2 300 à 2 500 sur le bord du fleuve et entre 2 100 et 2 300 dans le reste de la région.

Portrait socioéconomique de la région

La région de Chaudière-Appalaches regroupait en 1996 un peu plus de 5 % de la population québécoise. Même si la création d'emplois a été moindre que les années antérieures, la région a enregistré une hausse du nombre d'emplois de 1 % en 1996. Cette augmentation a été provoquée par le développement de l'agriculture et du secteur manufacturier. Ce dernier est principalement composé des secteurs suivants : la transformation des aliments, le bois d'œuvre, le matériel de transport, les produits en plastique et en métal, le vêtement et le meuble. Les autres secteurs d'activités importants pour la région sont les mines, les forêts et le secteur tertiaire. Le taux de chômage de la région de Chaudière-Appalaches (6,9 % en 1996 et 7,6 % pour janvier 1999) est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la province (10,3 % pour janvier 1999).

¹ UTM : Valeur qui indique le potentiel du climat pour la culture de maïs. Elle est accumulée jour après jour dans une saison de croissance et elle est fonction de deux variables : la différence entre la température maximale de jour et 10°C et la différence entre la température minimale de nuit et 4,4°C.

Aperçu de l'agriculture de Lotbinière-Mégantic Importance de l'agriculture, 1997**:

- Nombre total d'exploitations² : 1837 exploitations
- Main-d'œuvre agricole totale : 5774 travailleurs dont 28 % saisonniers
- Superficies exploitables : 172 869 hectares
- Superficies cultivées (1996)* : 75 625 hectares
- Revenus totaux générés : 282,3 millions de dollars
- Part des rev. tot. rég. / prov. : 5,8 %
- Composition des rev. tot. (1996)* : 89 % prod. anim. et 11 % prod. vég.

Importance des productions selon le nombre d'exploitations :

Principale source de revenu* 1(1996)		Déclarant la production** 2 (1997)	
- Production laitière	729	- Céréales et oléoprot.	744
- Production bovine	412	- Acériculture	732
- Acériculture	385	- Production laitière	712
- Production porcine	237	- Production bovine	593
- Production équine	43	- Production porcine	275
- Autres productions	276	- Production équine	178

Notes : (1) Nombre d'exploitations dont c'est la principale source de revenu (50 % et plus). Il n'y a pas double comptage.

(2) Nombre d'exploitations qui déclare faire la production. Il y a double comptage par production, mais le nombre total d'exploitations de la région ne contient pas de double comptage.

Sources : * Statistique Canada, Recensement agricole 1996, régions de l'UPA.
** MAPAQ / DAIE, Fichier d'enregistrement 1997, régions de l'UPA.

PORTRAIT ET ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

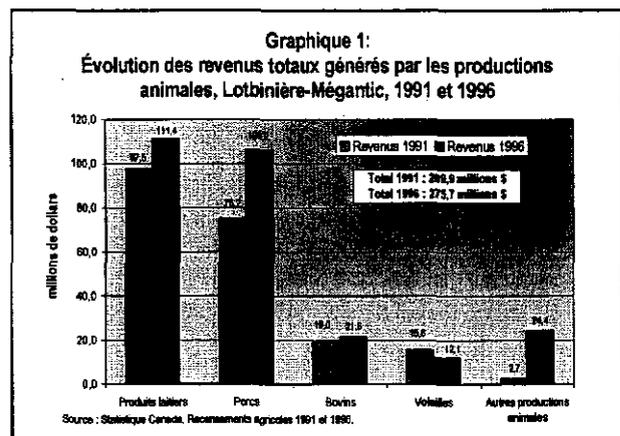
Portrait général de l'agriculture et des exploitations agricoles

En 1996², il y avait dans Lotbinière-Mégantic 2 059 entreprises agricoles (1 837 en 1997 selon le MAPAQ), dont 1 528 tiraient leur revenu principalement des productions animales et 531 des productions végétales. L'ensemble de ces entreprises avaient généré la même année des revenus de l'ordre de 308 millions de dollars dont 276 millions provenaient des productions animales. Le secteur agricole fournissait 5 774 emplois dont 1 619 étaient saisonniers. Les dépenses effectuées par les entreprises agricoles se chiffraient à 249 millions de dollars et l'actif total était de 742 millions de dollars. La superficie cultivée moyenne était de 35 hectares [moyenne provinciale (m.p.) était de 48 ha], le revenu agricole moyen était de 142 000 \$ (m.p. 138 000 \$) et la valeur moyenne de l'actif agricole était de 360 000 \$ (m.p. 419 000 \$).

Selon les fichiers d'enregistrement du MAPAQ, en 1997, 5,6 % des entreprises avaient manifesté le désir de vendre dans les cinq prochaines années. En comparaison, cette valeur était de 4,3 % pour l'ensemble de la province.

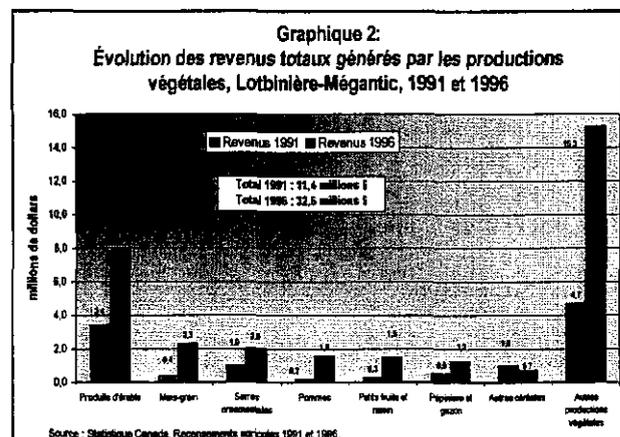
Importance et évolution des productions animales

Selon le recensement agricole de 1996 de Statistique Canada, les productions animales de Lotbinière-Mégantic avaient généré des revenus de l'ordre de 276 millions de dollars, soit une augmentation de 31 % comparativement à 1991. La production laitière, ayant généré 40 % de ces revenus, soit 111 millions de dollars, était le principal secteur animal de la région. Les autres secteurs d'importance étaient : la production porcine (106 M \$), la production bovine (22 M \$) et l'aviculture (12 M \$). Entre 1991 et 1996, la plus forte croissance s'est produite dans les autres productions animales (817 %). Trois autres secteurs ont connu une forte croissance de leur revenu durant la même période, il s'agit de la production porcine (41 %), de la production laitière (14 %) et de la production bovine (14 %). Par contre les revenus générés par la production avicole ont chuté de 22 % dans le même intervalle de temps.



Importance et évolution des productions végétales

Toujours selon le recensement agricole de 1996, les revenus générés par les exploitations en production végétale de la région ont atteint 33 millions de dollars, soit une augmentation de 185 % par rapport à 1991. La plus importante de ces productions (selon les revenus générés) était l'acériculture dont les revenus s'élevaient à 8 millions de dollars en 1996. Le maïs-grain (2,3 M \$), l'horticulture ornementale (3,3 M \$) la pomiculture (1,6 M \$) et la culture de petits fruits (1,5 M \$) étaient les autres secteurs d'importance en production végétale en 1996. Entre 1991 et 1996, à part le secteur des autres céréales (céréales et oléagineuses sauf maïs-grain), tous les secteurs végétaux ont connu une hausse de leur revenu. Les secteurs où cette croissance a été la plus forte sont : la pomiculture (723 %), le maïs-grain (530 %), les petits fruits (460 %) et les autres productions végétales (comprenant diverses combinaisons 226 %). Cette région est en pleine diversification.



² Contrairement à l'aperçu en page 1 (basé sur les fichiers d'enregistrement du MAPAQ), nous avons utilisé les données du recensement de l'agriculture de 1996 de Statistiques Canada pour faire la présente analyse, compte tenu qu'elles étaient moins agrégées.